

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS

**Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications
« SO.TE.TEL »**

Siège social : Rue des entrepreneurs Z.I Charguia II, BP 640 -1080 Tunis-

La Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL" publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2025 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2025. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : MR Wadi TRABELSI.

BILAN
 Arrêté au 31/12/2025
 (Exprimé en dinar tunisien)

	NOTES	31/12/2025	31/12/2024
ACTIFS NON COURANTS			
ACTIFS IMMOBILISES		9 062 902	9 578 907
Immobilisations incorporelles		1 418 247	1 418 247
Moins : amortissements		-1 380 879	-1 337 476
		37 368	80 770
Immobilisations corporelles		30 989 399	30 710 274
Moins : amortissements		-22 357 435	-21 579 039
	A-1	8 631 965	9 131 235
Immobilisations financières		926 633	899 965
Moins : provisions		-533 064	-533 064
	A-2	393 569	366 902
Autres actifs non courants		879 230	876 921
Moins : provisions		-870 682	-855 103
	A-3	8 548	21 817
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		9 071 450	9 600 724
ACTIFS COURANTS			
Stocks		8 192 424	7 519 648
Moins : provisions		-967 786	-1 180 131
	A-4	7 224 638	6 339 517
Clients & comptes rattachés		72 028 475	62 376 250
Moins : provisions		-11 454 136	-10 954 136
	A-5	60 574 339	51 422 114
Autres actifs courants		12 187 794	11 438 412
Moins : provisions		-874 968	-846 718
	A-6	11 312 826	10 591 694
Placements et autres actifs financiers		7 035 979	9 863 610
Moins : provisions		0	0
	A-7	7 035 979	9 863 610
Liquidités et équivalents de liquidités	A-8	6 112 054	1 778 518
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		92 259 836	79 995 453
TOTAL DES ACTIFS		101 331 287	89 596 177

BILAN
 Arrêté au 31/12/2025
 (Exprimé en dinar tunisien)

	NOTES	31/12/2025	31/12/2024
CAPITAUX PROPRES			
	P-1		
Capital social	P-1-1	23 184 000	23 184 000
Réserves légales		2 346 316	2 346 316
Autres capitaux propres		1 235 059	926 518
Résultats reportés		3 917 004	2 498 506
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT		30 682 379	28 955 340
Résultat de l'exercice	P-2	4 655 615	4 103 909
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		35 337 994	33 059 249
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts	P-3-1	237 347	519 713
Provisions	P-3-2	723 767	951 240
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		961 114	1 470 953
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	P-4	30 382 558	28 519 498
Autres passifs courants	P-5	28 621 829	21 931 399
Concours bancaires et autres passifs financiers	P-6	6 027 792	4 615 078
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		65 032 179	55 065 975
TOTAL DES PASSIFS		65 993 293	56 536 928
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		101 331 287	89 596 177

ETAT DE RESULTAT
 Arrêté au 31/12/2025
 (Exprimé en dinar tunisien)

	NOTES	31/12/2025	31/12/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION	R-1		
Ventes, travaux & services	R-1-1	76 273 621	70 765 543
Autres produits d'exploitation	R-1-2	1 445 414	1 100 619
Total des produits d'exploitation		77 719 035	71 866 163
CHARGES D'EXPLOITATION	R-2		
Achats d'approvisionnements consommés	R-2-1	43 698 523	40 296 941
Charges de personnel	R-2-2	20 171 299	18 165 262
Dotations aux amortissements et aux provisions	R-2-3	2 054 618	2 616 935
Autres charges d'exploitation	R-2-4	4 907 112	4 659 673
Total des charges d'exploitation		70 831 553	65 738 811
Résultat d'exploitation	R-3	6 887 483	6 127 351
Charges financières nettes	R-3-1	-2 521 879	-2 266 884
Produits des placements	R-3-2	1 186 809	981 385
Autres gains ordinaires	R-3-3	212 760	454 547
Autres pertes ordinaires	R-3-4	-10 607	-43 935
Résultat des activités ordinaires avant impôt		5 754 565	5 252 464
Impôt sur les bénéfices	R-4	-1 098 950	-1 148 555
Résultat des activités ordinaires après impôt		4 655 615	4 103 909
Résultat après modifications comptables		4 655 615	4 103 909

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

Arrêté au 31/12/2025

(Exprimé en dinar tunisien)

DESIGNATION	31/12/2025	31/12/2024
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
Encaissements	83 157 462	84 701 307
Clients	82 135 772	83 673 961
Produits divers ordinaires	1 021 690	1 027 346
Décaissements	74 426 194	75 670 981
Fournisseurs	49 822 234	55 123 501
Personnel	14 929 042	14 639 462
Etat et collectivités publiques	7 900 172	4 560 920
Autres décaissements	1 774 746	1 347 098
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation	8 731 268	9 030 326
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Encaissements	213 374	451 226
Cessions d'Immobilisations	213 374	451 226
Décaissements	881 807	1 630 696
Acquisition immobilisations incorporelles	0	27 092
Acquisition immobilisations corporelles	881 807	1 603 605
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	-668 433	-1 179 471
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Encaissements	44 046	50 735
Emprunts bancaires	0	0
Avances à régulariser	44 046	50 735
Décaissements	5 155 522	4 983 674
Emprunts et Leasing	251 829	286 396
Dividendes et Jetons de présence	2 332 975	2 391 337
Avances à régulariser	48 839	39 057
Charges Financières	2 521 879	2 266 884
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	-5 111 476	-4 932 940
Variation de la trésorerie	2 951 359	2 917 916
Trésorerie au début de l'exercice	-2 584 703	-5 502 619
Trésorerie à la clôture de l'exercice	366 656	-2 584 703

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Au 31 Décembre 2025

1. PRESENTATION & REGIME FISCAL DE LA SOCIETE

1.1 Présentation de la société

La Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications (SO.T.E.TEL) est une société anonyme créée en 1981, au capital social de 23.184.000 Dinars divisé en 4.636.800 actions de 5 Dinars chacune.

La SO.T.E.TEL a été introduite par OPV au premier marché de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis le 27/05/1998.

L'objet social de la SO.T.E.TEL consiste à réaliser :

- Les prestations de service, d'installation, de déploiement, de test, de réception, d'intégration, de mise en service, d'exploitation et de maintenance de fournitures, d'équipements terminaux, de réseaux publics et privés de télécommunications filaires, optiques, radioélectriques et virtuels.
- La formation professionnelle et la distribution commerciale.
- Les prestations d'études, de développements, de conception, d'architecture, d'ingénierie, de conseil/consulting, d'expertise, d'audit, de support et d'assistance technique.

1.2 Régime fiscal de la société

La SO.T.E.TEL est assujettie à la TVA, et elle est soumise à l'impôt sur les sociétés au taux du droit commun de 20% ainsi qu'à la contribution sociale de solidarité au taux de 3%.

2. PRINCIPES & METHODES COMPTABLES

2.1 Note sur le respect des normes comptables Tunisiennes

Les états financiers relatifs à la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 exprimés en dinars Tunisiens, ont été arrêtés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables tunisiennes du système comptable des entreprises (loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996).

2.2 Note sur les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers ont été préparés par référence à l'hypothèse de continuité de l'exploitation et de la comptabilité d'engagement ainsi qu'aux conventions comptables de base et notamment :

- Convention du coût historique ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de prudence ;
- Convention de permanence des méthodes.

Les états financiers couvrent la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025.

2.2.1 Les immobilisations

Les immobilisations corporelles sont inscrites à l'actif à leur coût d'acquisition en hors TVA à l'exception du matériel ayant supporté une TVA non déductible fiscalement.

Ces immobilisations sont amorties selon la méthode d'amortissement linéaire, la base amortissable est constituée par la valeur d'entrée. Les taux d'amortissements appliqués par la SO.T.E.TEL sont ceux prévus par l'administration fiscale.

<input type="checkbox"/> Constructions	2 %
<input type="checkbox"/> Matériels & engins	20 %
<input type="checkbox"/> Matériels de transport	20 %
<input type="checkbox"/> M.M.B	10 %
<input type="checkbox"/> Logiciels informatiques	33 %
<input type="checkbox"/> Matériels informatiques	20 %

Les dotations aux amortissements sur les acquisitions de l'exercice sont calculées, en respectant la règle du prorata temporis.

2.2.2 Les placements à court terme

Les placements à court terme se composent d'un contrat de placement sous forme de compte à terme auprès de la BT.

2.2.3 Comptabilisation des stocks

Le coût historique des stocks correspond au coût d'acquisition composé du prix d'achat, des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables, ainsi que des frais de transport, d'assurance et autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés.

Les éléments de stocks de la SO.T.E.TEL sont valorisés selon la méthode du CMP. Ainsi, les sorties sont valorisées au CMP qui est modifié à l'occasion de chaque nouvelle entrée.

Les stocks d'exploitation sont valorisés au coût moyen pondéré après chaque entrée.

2.2.4 Comptabilisation des revenus

Les revenus sont mesurés à la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir au titre des prestations de services et ventes réalisées par la SO.T.E.TEL. Les revenus sont déterminés nets des réductions commerciales, des taxes sur le chiffre d'affaires et en général de toute somme encaissée pour le compte de tiers.

Les revenus non encore facturés sont comptabilisés en tenant compte du degré d'avancement estimé en fonction des travaux effectivement réalisés et valorisés aux prix contractuels.

2.2.5 Provision stock

La provision pour dépréciation des stocks est constituée sur la base des articles n'ayant pas enregistré de mouvement depuis plus de trois ans, à l'exception des articles détenus en tant que lots de rechange dans le cadre de marchés réalisés.

2.2.6 Provision client

La provision pour dépréciation des comptes clients est déterminée sur la base de la balance âgée, en tenant compte de l'ancienneté des créances et des éléments disponibles relatifs à leur recouvrement. Elle porte sur les créances impayées depuis plus de deux ans, après prise en compte des encaissements postérieurs à la clôture y afférents.

NOTES RELATIVES AU BILAN

A-1 Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles nettes totalisent au 31/12/2025 la somme de **8 631 965 DT** contre **9 131 235 DT** au 31/12/2024.

La composition de ces immobilisations par catégorie se présente comme suit :

DESIGNATIONS	V. Brute	Amortissements	V.N 31-12-25	V.N 31-12-24
- Terrains	1 420 010	0	1 420 010	1 420 010
- Constructions	9 928 885	5 005 103	4 923 782	4 754 640
- AAI	382 870	375 437	7 433	8 526
- Mat & Outillages	10 036 712	9 653 764	382 947	499 424
- Mat de Transport	6 423 880	4 827 478	1 596 402	2 226 740
- Matériels informatiques et M.M.B	2 797 043	2 495 652	301 391	221 895
Total	30 989 399	22 357 435	8 631 965	9 131 235

A-2 Immobilisations Financières

Les immobilisations financières nettes totalisent la somme de **393 569 DT** au 31/12/2025 contre **366 902 DT** au 31/12/2024 et se détaillent comme suit :

DESIGNATIONS	V. Brute	Dépréciations	V.N 31-12-25	V.N 31-12-24
- Actions libérées	919 088	533 064	386 024	359 357
- Dépôts et cautionnements	7 545	0	7 545	7 545
Total	926 633	533 064	393 569	366 902

La composition du portefeuille titre de la SOTETEL se présente comme suit :

DESIGNATIONS	Participations	%	Dépréciations	V.N 31-12-25	V.N 31-12-24
CERA	1 000	6,25		1 000	1 000
A T I	89 900	8,99		89 900	89 900
S R S (1)	150 000	50	150 000	0	0
Tunisie Autoroutes	253 421	0,3		253 421	253 421
TOPNET	79	0		79	79
SPA (Sotetel Algérie)	383 064	49	383 064	0	0
Connect Optique et Maintenance (France) : 4500 EURO	14 956	90		14 956	14 956
SOTETEL BC SARL (RD Congo) : 9 000 USD	26 667			26 667	0
Total	919 087		533 064	386 023	359 356

(1) La SRS est en cours de liquidation

A-3 Autres Actifs Non Courants

Les autres actifs non courants se composent des charges reportées. Ils totalisent au 31/12/2025 la somme de **8 548 DT** contre **21 817 DT** au 31/12/2024. Le détail de ce poste se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2025	31/12/2024
Charges reportées (certifications pour mise à niveau Technologiques)	879 230	876 921
Moins résorptions	-870 682	-855 103
Totaux	8 548	21 817

A-4 Stocks

Les stocks de la SOTETEL se composent essentiellement de câbles, accessoires et matériel téléphonique, pièces de rechanges et fournitures. Ils représentent au 31/12/2025 un montant net de **7 224 638 DT** contre **6 339 517 DT** au 31/12/2024.

DESIGNATIONS	31/12/2024		V.nette 31-12-25	V.nette 31-12-24
	V. Brute	Dépréciation		
Matières premières	7 973 532	-864 980	7 108 552	6 203 597
Matières consommables	132 897	-70 388	62 509	58 091
Fournitures	34 274	0	34 274	34 944
Pièces de rechanges	51 722	-32 418	19 304	42 884
Totaux	8 192 424	-967 786	7 224 638	6 339 517

A-5 Clients & Comptes Rattachés

Les créances commerciales nettes de provisions s'élèvent au 31/12/2025 à **60 574 339 DT** contre **51 422 114 DT** au 31/12/2024. Le détail se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2025	31/12/2024
- Créances facturées	15 018 713	19 282 084
- Créances retenues de garantie	4 707 379	5 080 207
- Créances à facturer	52 302 383	38 013 958
Totaux des créances avant provisions	72 028 475	62 376 249
Provisions pour créances douteuses	-11 454 136	-10 954 136
Totaux des créances après provisions	60 574 339	51 422 114

A-6 Autres Actifs Courants

Les autres actifs courants totalisent au 31/12/2025 un solde de **11 312 826 DT** contre **10 591 694 DT** au 31/12/2024. Le détail de ces soldes se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2025	31/12/2024
- Fournisseur Av&Acomptes versés/commande	276 685	66 670
- Personnel, avances et acomptes	367 504	356 562
- Organismes représentant le personnel	39 236	55 665
- TVA déductible /Succursale	21 700	13 683
- Débiteurs divers	1 638 834	1 708 092
- Crédit d'impôts	9 287 589	9 128 116
- Charges constatées d'avance	556 246	109 623
- Moins provisions	-874 968	-846 718
Totaux	11 312 826	10 591 694

A-7 Placements et Autres Actifs Financiers

Les placements et autres actifs financiers présentent au 31/12/2025 un solde de **7 035 979 DT** contre **9 863 610 DT** au 31/12/2024. L'évolution de ces soldes par nature se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2025	31/12/2024
- Régie d'avances et d'accréditifs	35 979	31 186
- Placements (FCP AMANETT et SALAMETT CAP)	0	32 425
- Placements	7 000 000	9 800 000
Totaux	7 035 979	9 863 610

A-8 Liquidités et Equivalents de Liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités présentent au 31/12/2025 un solde débiteur de **6 112 054 DT** contre **1 778 518 DT** au 31/12/2024. L'évolution de ces soldes se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2025	31/12/2024
- Banques	6 001 391	1 753 900
- C C P	110 618	22 640
- Caisses	45	1 978
Totaux	6 112 054	1 778 518

P-1 Capitaux Propres

Les capitaux propres avant résultat présentent un solde de **30 682 379 DT** au 31/12/2025 contre **28 955 340 DT** au 31/12/2024.

DESIGNATIONS	31/12/2025	31/12/2024
- Capital social	23 184 000	23 184 000
- Réserves légales (*)	2 346 316	2 346 316
- Autres capitaux propres (**)	1 578 817	1 387 721
- Actions propres	-343 758	-461 203
- Résultats reportés	3 917 004	2 498 506
Totaux	30 682 379	28 955 340

(*) Une réaffectation d'un montant de 27 916 dinars, prélevé sur la réserve légale et affecté aux résultats reportés, sera inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale, afin de ramener le niveau de la réserve légale au plafond légal de 10 % du capital social.

(**) Les autres capitaux propres comprennent un solde de réserve pour fonds social s'élevant à 308 541 DT, se détaillant comme suit :

NATURE	RESSOURCES	EMPLOIS	SOLDE AU 31/12/2025
Réserves pour fonds social	400 000	91 459	308 541

P-1-1 Capital Social

Le capital de la SOTETEL est réparti entre les actionnaires comme suit :

<input type="checkbox"/> Capital social (en DT)	23 184 000
<input type="checkbox"/> Nombre d'actions	4 636 800
<input type="checkbox"/> Valeur nominale de l'action (en DT)	5
Actionnaires	
<input type="checkbox"/> Tunisie Télécom	35%
<input type="checkbox"/> Divers porteurs (capital flottant)	65%

P-2 Résultat de l'exercice

Le résultat au 31/12/2025 net d'impôts est bénéficiaire de **4 655 615 DT** contre un bénéfice de **4 103 909 DT** au 31/12/2024.

P-3-1 Emprunts

Le solde de ce poste totalise au 31/12/2025 la somme de **237 347 DT** contre **519 713 DT** au 31/12/2024.

DESIGNATIONS	31/12/2025	31/12/2024
- Emprunt leasing	200 141	482 507
- Dépôts et cautionnement	37 206	37 206
Totaux	237 347	519 713

P-3-2 Provisions

Le solde de ce poste totalise au 31/12/2025 la somme de **723 767 DT** contre **951 240 DT** au 31/12/2024. Il se détaille comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2025	31/12/2024
- Provisions pour risque fiscal	292 316	426 827
- Provisions affaires contentieuses	45 467	52 199
- Provisions pénalité de retard marché SNCFT	177 385	263 615
- Provision pénalité de retard 5% marché SNCFT	208 600	208 600
Totaux	723 767	951 240

P-4 Fournisseurs & Comptes Rattachés

Le poste Fournisseurs & comptes rattachés totalise au 31/12/2025 un solde de **30 382 558 DT** contre **28 519 498 DT** au 31/12/2024. Le détail se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2025	31/12/2024
- Fournisseurs ordinaires locaux et étrangers	17 727 436	12 793 682
- Fournisseurs "effets à payer"	11 415 992	14 068 157
- Fournisseurs "factures à établir"	1 239 129	1 657 659
Totaux	30 382 558	28 519 498

P-5 Autres Passifs Courants

Ce poste présente un solde de **28 621 829 DT** au 31/12/2025 contre **21 931 399 DT** au 31/12/2024. Le détail de ce poste se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2025	31/12/2024
Clients créditeurs :	622 448	684 732
Tunisie Télécom (avances sur commandes)	268 309	268 309
Autres clients (avances sur commandes)	354 139	416 423
- Personnel et comptes rattachés	3 055 368	2 747 872
- Etat et collectivités publiques	864 228	625 417
Autres impôts et taxes à payer	482 848	237 623
Etat, déclarations à payer	381 380	387 794
- Etat, taxes / chiffre d'affaires	8 391 482	8 741 310
- Crédoeurs divers	15 006 027	8 449 813
- Dividendes et jetons de présence	682 277	682 254
Totaux	28 621 829	21 931 399

P-6 Concours Bancaires et Autres Passifs Financiers

Ce poste présente un solde de **6 027 792 DT** au 31/12/2025 contre **4 615 078 DT** au 31/12/2024. Le détail de ce poste se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2025	31/12/2024
-Concours bancaires	5 745 399	4 363 221
-Echéances à –d'un an	282 394	251 857
Echéances à moins d'un an (leasing Attijari)	790	790
Echéances à moins d'un an (leasing BT)	281 603	251 066
Totaux	6 027 792	4 615 078

P-7 Engagements Hors Bilan

Le montant des engagements hors bilan émis par la SOTETEL au 31/12/2025 est de **22 344 726 DT**.
Le détail de ces engagements se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2025	31/12/2024
- Cautions provisoires	23 000	75 950
- Cautions définitives	19 528 707	16 701 123
- Cautions d'avances	1 203 577	1 203 577
- Cautions de garantie	1 542 482	1 554 131
- Cautions Douanières	46 960	46 960
Total	22 344 726	19 581 741

NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

R-1 Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation ont atteint au 31/12/2025 un solde de **77 719 035 DT** contre **71 866 163 DT** au 31/12/2024 se détaillant comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2025	31/12/2024
- Ventes, travaux & services locaux	74 602 173	68 775 632
- Ventes, travaux & services à l'export	1 671 448	1 989 912
- Autres produits d'exploitation	1 445 414	1 100 619
Totaux	77 719 035	71 866 163

R-1-1 Répartition du Chiffre d'Affaires par activité

La répartition du Chiffre d'Affaires par activité est constituée essentiellement par les montants suivants :

ACTIVITES	31/12/2025	31/12/2024	Variation
- Réseau d'accès	54 431 263	37 896 832	16 534 431
- CORE & WIRELESS	7 054 656	8 234 435	-1 179 779
- SERVICE CONVERGENTS	13 027 938	22 388 700	-9 360 763
- FORMATION	88 317	255 664	-167 348
- EXPORT	1 671 448	1 989 912	-318 463
Totaux	76 273 622	70 765 543	5 508 078

R-1-2 Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation ont atteint au 31/12/2025 un solde de **1 445 414 DT** contre **1 100 619 DT** au 31/12/2024 se détaillant comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2025	31/12/2024
Revenus des immeubles non affectés aux activités professionnelles	525 962	494 087
Autres revenus non affectés aux activités professionnelles	13 484	25 782
Jetons de présence & rémunérations d'administrateurs, gérants	9 375	9 375
Reprises sur provision	511 278	303 175
Transfert de charge	385 316	268 201
Totaux	1 445 414	1 100 619

R-2 Charges d'Exploitation

Les charges d'exploitation ont atteint un solde de **70 831 553 DT** au 31/12/2025 contre **65 738 811 DT** au 31/12/2024 et elles se détaillent comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2025	31/12/2024
- Achats consommés	43 698 523	40 296 941
- Charges de personnel	20 171 299	18 165 262
- Dotations aux amortissements et aux provisions	2 054 618	2 616 935
- Autres charges d'exploitation	4 907 112	4 659 673
Totaux	70 831 553	65 738 811

R-2-1 Achats d'approvisionnements consommés

Ce poste présente un solde de **43 698 523 DT** au 31/12/2025 contre **40 296 941 DT** au 31/12/2024. Le détail se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2025	31/12/2024
- Achats consommés	24 314 897	24 603 723
- Achats de carburants et lubrifiants	956 973	973 341
- Charges de sous-traitance	18 426 652	14 719 878
Totaux	43 698 523	40 296 941

R-2-2 Charges de Personnel

Les charges de personnel totalisent au 31/12/2025 un montant de **20 171 299 DT** contre **18 165 262 DT** au 31/12/2024. Ces charges sont détaillées comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2025	31/12/2024
- Salaires, compléments, indemnités & primes	16 828 205	15 297 244
- Charges sociales	3 343 094	2 868 017
Total	20 171 299	18 165 262

R-2-3 Dotations aux Amortissements et aux Provisions

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2025 à **2 054 618 DT** contre **2 616 935 DT** au 31/12/2024. Ce solde se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2025	31/12/2024
- Dotations aux amortissements des immobilisations	1 439 330	1 516 520
- Dotations aux amortissements (certifications technologiques)	15 578	35 737
- Dotations aux provisions pour dépréciation des comptes clients	500 000	833 492
- Dotations aux provisions pour risque fiscal	71 460	73 619
- Dotations aux provisions affaires contentieux	0	52 199
- Dotations aux provisions pour dépréciation actifs courant	28 250	0
- Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks	0	105 369
Total	2 054 618	2 616 935

R-2-4 Autres Charges d'Exploitation

Ce poste présente un solde de **4 907 112 DT** au 31/12/2025 contre un montant de **4 659 673 DT** au 31/12/2024 et qui se détaille comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2025	31/12/2024
- Loyers	417 616	247 525
- Primes d'assurances	408 895	402 833
- Communications et publicités	312 452	342 744
- Déplacement du personnel	151 183	156 116
- Formations du personnel	67 330	46 166
- Honoraires	451 984	507 456
- Location main d'œuvre	185 153	209 447
- Etudes et expertises	48 347	98 495
- Missions, réceptions, restauration	166 727	199 414
- Autres	224 593	344 051
- Assistance technique	118 213	65 801
- Entretien et réparations	393 764	347 908
- Dons et subventions au personnel	309 472	363 755
- Impôt, taxes et versements assimilés	1 570 627	1 142 575
- Charges diverses	80 755	185 387
Totaux	4 907 112	4 659 673

R-3 Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation est bénéficiaire de **6 887 483 DT** au 31/12/2025 contre un bénéfice de **6 127 351 DT** au 31/12/2024.

R-3-1 Charges Financières Nettes

Le montant des charges financières nettes arrêté au 31/12/2025 est de **2 521 879 DT** contre **2 266 884 DT** au 31/12/2024.

R-3-2 Produits des placements

Le solde de ce poste s'élève à **1 186 809 DT** au 31/12/2025 contre **981 385 DT** au 31/12/2024.

R-3-3 Autres Gains Ordinaires

Le solde de ce poste est de **212 760 DT** au 31/12/2025 contre **454 547 DT** au 31/12/2024.

R-3-4 Autres Pertes Ordinaires

Le solde de ce poste est de **10 607 DT** au 31/12/2025 contre **43 935 DT** au 31/12/2024.

R-4 Impôt sur le Résultat

L'impôt sur les sociétés est calculé sur la base d'un taux de 20 % appliqué au résultat fiscal. Le résultat net se présente alors comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2025	31/12/2024
- Résultat comptable avant impôt	5 754 565	5 252 464
- Impôt sur les sociétés	- 1 098 950	-1 148 555
Résultat Net	4 655 615	4 103 909

NOTES RELATIVES A L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

L'état de flux de trésorerie est élaboré selon le modèle de référence qui consiste à fournir des informations sur les principales catégories de rentrées et de sorties de fonds. Ainsi, les flux de trésorerie de l'exercice sont classés en flux provenant des (ou affectés aux) activités d'exploitation, d'investissement et de financement.

La variation de la trésorerie au 31/12/2025 est positive de **2 951 359 DT** contre une variation positive de **2 917 916 DT** au 31/12/2024 et se détaille comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2025	31/12/2024
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	8 731 268	9 030 326
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	-668 433	-1 179 471
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	-5 111 476	-4 932 940
VARIATION DE LA TRESORERIE	2 951 359	2 917 916

NOTE d'information relative aux facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG)

En application des communiqués du Conseil du Marché Financier des 25 décembre 2025 et 13 février 2026, SO.T.E.TEL présente les informations ESG susceptibles d'avoir un impact financier significatif, conformément au cadre conceptuel de la comptabilité.

1. Mode de gouvernance

La gouvernance ESG de SO.T.E.TEL repose sur ses organes de gouvernance et ses structures internes.

Le Conseil d'Administration joue un rôle central dans la définition, l'approbation et le suivi des orientations stratégiques intégrant les enjeux ESG. Il veille notamment à la prise en compte des aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance dans les décisions d'investissement et de développement.

La Direction Générale assure le pilotage opérationnel des initiatives ESG ainsi que leur intégration dans les activités de la société, en coordination avec les différentes fonctions.

2. Stratégie ESG

SO.T.E.TEL est exposée aux enjeux ESG principalement à travers ses activités de déploiement et de maintenance d'infrastructures télécoms, sa consommation énergétique et ses relations avec ses partenaires et sous-traitants.

La société adopte une démarche progressive visant à intégrer les considérations ESG dans la gestion de ses projets et de ses investissements. Cette démarche s'articule notamment autour de :

- L'optimisation de la consommation énergétique ;
- L'amélioration des pratiques en matière de sécurité et de gestion des chantiers ;
- L'intégration de critères responsables dans le choix des partenaires.

3. Indicateurs ESG sélectionnés

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2025, et compte tenu du niveau de maturité des données disponibles, SO.T.E.TEL retient les indicateurs suivants :

- Suivi de la consommation énergétique des principales infrastructures techniques ;
- Taux de fréquence des accidents de travail.

A la date d'arrêt des états financiers, les indicateurs disponibles ne présentent pas d'incidence financière significative sur la situation financière, la performance ou les perspectives de la société.

La société prévoit de renforcer progressivement son dispositif de reporting ESG au cours des prochains exercices.

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

Arrêté au 31 Décembre 2025
(Exprimé en Dinars Tunisien)

PRODUITS	31/12/2025	31/12/2024	CHARGES	31/12/2025	31/12/2024	SOLDES	31/12/2025	31/12/2024
Ventes travaux & services	76 273 621	70 765 543	Coût de production	43 698 523	40 296 941	Marge sur Coût Matières	32 575 099	30 468 602
Marge sur Coût Matières	32 575 099	30 468 602	Autres charges externes	3 336 485	3 517 098	Valeur ajoutée brute	29 238 614	26 951 505
Valeur ajoutée brute	29 238 614	26 951 505	Impôts et taxes	1 570 627	1 142 575			
			Charges de personnel	20 171 299	18 165 262	Excédent brut d'exploitation	7 496 687	7 643 667
Excédent brut d'exploitation	7 496 687	7 643 667	Autres charges ordinaires	10 607	43 935			
Autres produits	1 445 414	1 100 619	Charges financières	2 521 879	2 266 884			
Produits financiers	1 186 809	981 385	Dotations aux amortissements et aux provisions	2 054 618	2 616 935			
Autres Gains ordinaires	212 760	454 547	Impôt sur les sociétés	1 098 950	1 148 555			
						Résultat des activités ordinaires	4 655 615	4 103 909
Effet positif des modifications comptables								
Totaux	10 341 670	10 180 218	Totaux	5 686 055	6 076 309			

Tableau des immobilisations et des amortissements

Arrêté au 31 Décembre 2025
(Exprimé en Dinars Tunisien)

DESIGNATIONS	TERRAINS	CONSTRUCTION	MAT. ET OUTILLAGES	MAT.DE TRANSPORT	M.M.B	MAT.INFORMAT	AAI	LOGICIELS	LOGICIELS ORACLE	Logiciel En cours	MAT.INF. EN COURS	TOTAUX (TND)
V. BRUTE DES IMMOB. AU 01-01-2025	1 420 010	9 447 349	10 276 259	6 529 407	938 662	1 661 530	382 870	627 678	790 568	0	54 190	32 128 522
IMMOBILISATIONS ACQUISES EN 2025		481 536	249 147		77 130	73 994						881 807
CESSIONS EN 2025			-488 695	-120 376	-8 461							-617 532
Ajustement				14 850								14 850
Transfert												0
V. BRUTE DES IMMOB. AU 31-12-2025	1 420 010	9 928 885	10 036 712	6 423 881	1 007 331	1 735 524	382 870	627 678	790 568	0	54 190	32 407 647
AMORTISSEMENTS AU 01/01/2025		4 692 709	9 776 836	4 302 665	882 175	1 550 310	374 344	546 908	790 568	0	0	22 916 515
DOTATIONS 2025		312 395	365 624	645 189	12 068	59 559	1 093	43 402	0			1 439 330
CESSIONS IMMOBILISATIONS EN 2025			-488 695	-120 376	-8 461							-617 532
AMORTISSEMENTS AU 31-12-2025		5 005 103	9 653 765	4 827 477	885 782	1 609 869	375 437	590 310	790 568	0	0	23 738 313
VAL.NETTES DES IMMOB. AU 31-12-2025	1 420 010	4 923 782	382 946	1 596 403	121 548	125 655	7 433	37 368	0	0	54 190	8 669 335

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE
CLOS AU 31 DECEMBRE 2025**

Messieurs les Actionnaires de la Société SOTETEL (S.A)

I- RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale ordinaire, nous avons procédé à l'audit des états financiers de la société « SOTETEL (S.A) », arrêtés au 31 décembre 2025. Ces états comprennent le bilan, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie ainsi que les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers font apparaître un total du bilan de 101 331 287 dinars, un bénéfice de 4 655 615 dinars et une trésorerie positive à la fin de la période de 366 656 dinars.

Opinion

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « SOTETEL S.A » au 31 décembre 2025, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'ils considèrent comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités du commissaire aux comptes pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

II- RAPPORT RELATIF A D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 2) du Code des Sociétés Commerciales et de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable et la préparation des états financiers. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que de la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité, incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Nos conclusions, font état de certaines insuffisances au niveau des procédures susceptibles d'impacter l'efficacité du système de contrôle interne. Ces insuffisances, telles que développées dans notre rapport d'évaluation du système de contrôle interne, résultent principalement d'une inadéquation des procédures de contrôle, y compris les contrôles comptables, et des insuffisances du système d'information de la SOTETEL.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 28 Avril 2026

P/ Le Groupement

- *Auditing, Advisory, Assistance & Accounting*
- *Consulting & Financial Firm*

Wadi TRABELSI

II - RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2025

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2025

Messieurs les Actionnaires de la Société SOTETEL

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées réalisées ou reconduites durant l'exercice clos le 31 décembre 2025, conformément aux dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers.

Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et façon étendue l'existence éventuelle d'autres conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

I. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

1. Conventions avec la société « Tunisie Télécom »

Suivant des contrats de locations conclus avec la société « Tunisie Telecom », la « SOTETEL » a donné en location à cette dernière :

- Un local sis à Sfax d'une superficie de 76 m². Le loyer annuel de l'exercice 2025 s'est élevé à 41 561 DT en hors taxes.
- Un immeuble sis à Ksar Said. Le loyer annuel de l'exercice 2025 s'est élevé à 244 966 DT en hors taxes.
- Une surface d'une superficie de 40 m² d'un immeuble sis à la zone industrielle de Sousse pour l'installation d'une station GSM avec les équipements y afférents. Le loyer annuel de l'exercice 2025 s'est élevé à 14 599 DT en hors taxes.
- Une superficie de 30 m² de la terrasse du bâtiment sis à Charguia II pour l'installation d'une station GSM avec les équipements y afférents. Le loyer annuel de l'exercice 2025 s'est élevé à 10 623 DT en hors taxes.

2. Conventions avec la société « ATI »

Une créance comptabilisée envers la Société "ATI" au 31/12/2025 pour un montant de 218 079 DT, dont 80 851 DT constatée au niveau du compte "factures à établir"

3. Conventions avec la société « SRS »

Une créance envers la société "SRS" d'un montant de 10 362 DT constatée au niveau du compte "débiteurs divers" représentant des remboursements des frais en faveur de cette dernière, comptabilisé depuis l'exercice 2005 et provisionnée au 31/12/2025 à concurrence de 7 002 DT.

Une créance envers la société "SRS" d'un montant de 27 106 DT constatée au niveau du compte "Client", depuis l'exercice 2003, et totalement provisionnée au 31/12/2025.

I. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et les engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- En application des décisions du Conseil d'Administration réunit en date de la 15/12/2022 portant nomination du Directeur Général, la rémunération de ce dernier été fixé comme suit :
 - Une rémunération fixe mensuelle nette de 9 000 Dinars servie sur 12 mois.
 - Une rémunération annuelle variable nette (30% du montant de la rémunération annuelle nette) à attribuer sur la base des performances réalisées par rapport aux objectifs tracés par le conseil d'administration.
 - Par ailleurs, le Directeur Général bénéficie des avantages en nature suivants :
 - Une Voiture de fonction.
 - L'équivalent de 450 litres de carburant par mois.
 - Frais de téléphone fixe à raison de 120 DT par trimestre.
 - Frais de téléphone mobile à raison de 75 DT par mois.
 - Assurance groupe.
- Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence proposés annuellement par le conseil d'administration et soumis à l'approbation de l'assemblée Générale ordinaire. Les jetons de présences de l'exercice 2024, distribués selon la décision de l'AGO du 30 Juin 2025, totalisent un montant brut de 87 500 Dinars.
- La rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit au titre de l'exercice 2024, décidée par l'AGO du 30 Juin 2025 totalisent un montant annuel brut de 19 500 Dinars.
- La rémunération des membres des comités consultatifs issues du Conseil d'Administration autres que le Comité Permanent d'Audit au titre de l'exercice 2024, décidée par l'AGO du 30 Juin 2025 totalisent un montant annuel brut de 33 750 DT.

En dehors des conventions et opérations précitées, nous n'avons pas été informés, par vos dirigeants, d'autres conventions visées par les articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 28 Avril 2026

P/ Le Groupement

- *Auditing, Advisory, Assistance & Accounting*
- *Consulting & Financial Firm*

Wadi TRABELSI